

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 11 mai 2020

[Covid-19]

Distribution de masques par la Ville de Rennes : un formulaire en ligne

La distribution de masques pour les Rennaises et les Rennais, commencée vendredi 8 mai, se poursuivra jusqu'au 17 mai inclus (rappel : modalités de la distribution à consulter dans [le communiqué de presse du 29 avril](#)). Compte tenu des évaluations menées depuis vendredi (affluence régulée dans les centres de distribution, existence de personnes signalant n'avoir pas reçu le courrier de convocation), le dispositif de distribution s'adapte à compter de ce lundi 11 mai.

Que faire si je n'ai pas reçu le courrier de convocation ?

Un nouveau formulaire est disponible à compter de ce lundi : les personnes n'ayant pas reçu le courrier de convocation peuvent le remplir et le présenter (imprimé ou sur smartphone) au centre de distribution pour récupérer leurs masques. **Ce retrait pourra se faire dans le gymnase de leur choix, du mercredi 13 au dimanche 17 mai inclus.**

Attention : en plus de ce formulaire, il conviendra de se munir d'une pièce d'identité et d'un document justifiant du nombre de personnes composant le foyer.

Il est possible, mais pas obligatoire, de sélectionner la date et le lieu de retrait de son choix à compter du 13 mai. Cette précision permettra à la Ville de Rennes d'ajuster les stocks de masques disponibles chaque jour dans les centres de distribution.

Point d'étape sur la distribution

Dimanche 10 mai au soir, 42 000 masques avaient été distribués aux Rennais, au cours des trois premières journées.

En complément, des masques ont été remis à différentes associations pour être distribués aux personnes vulnérables ou en situation de précarité. À titre d'exemple, un lot de 200 masques a été remis à la Croix Rouge.

Les lots de masques commandés par les communes de Rennes Métropole sont distribués par les mairies concernées, qui organisent leur propre distribution.

Pratique :

- Le formulaire est accessible dans la Foire aux questions sur la distribution des masques, disponible depuis la page d'accueil du site metropole.rennes.fr

→ **liste des sites de distribution (9 h – 19 h)**

Gymnase Le Landry, 111 bis rue de Châteaugiron

Gymnase Récipon, 54 rue Jules Lallemand

Gymnase Marcel Pagnol, 22 rue de Bellevue

Base de plein air et de loisirs des Gayeulles, 10 avenue des Gayeulles

Gymnase de l'Ille, 5 rue Constant Véron

Gymnase Albert de Mun, 5 bis rue Pierre Martin

Gymnase multisports des Hautes Ourmes, 12 allée le Roséno

Gymnase Trégain, 13 rue de Trégain

Gymnase Bréquigny, 12 boulevard Albert 1^{er}

Gymnase multisports Commandant Bougouin, 10 rue Alphonse Guérin

Gymnase Félix Masson, 5 allée des Cévennes

Gymnase multisports Charles Géniaux, 30 rue Charles Géniaux

Centre sportif Jean Prouff, 5 place Paul Ricœur

Gymnase John Fitzgerald Kennedy, 3 rue de Lorraine

Gymnase Louis Volclair, 4 rue d'Andorre